

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU 10 NOVEMBRE 2025

SÉANCE OUVERTE À 20 H 00

Présent-e-s

M. Jonathan CHRISTIN, Président

Mmes Aurélie DUPERRIER, Nathalie HENRIOD, Elena MANZI RODRIGUES, Véronique MOULLET-BOUCHARDY, Théa OBERSON, Sarah PECK

Conseillères municipales

MM. Jean-Luc CAVALIERI, Alexandre CAVROIS, José NODA GONZALEZ, Serge PRADERVAND, Pascal RAEMY, Ludovic ZBINDEN

Conseillers municipaux

Conseil administratif

Mme Christine RAMBACH, Maire

M. Michel APOTHELOZ, Conseiller administratif

M. Dominique NOVELLE, Conseiller administratif

Invité

M. Barthélémy ROCH, Directeur F.I. Fides Sàrl

Assiste

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

Procès-verbaliste

Mme Léa BOISADAM

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES :

- 17 SEPTEMBRE 2025
- 13 OCTOBRE 21025

II. RAPPORT DE COMMISSION

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CONSEIL ADMINISTRATIF

IV. BUDGET 2026

- ÉTUDE

V. CONSEIL MUNICIPAL – DATES DES SÉANCES DE JANVIER À JUIN 2026

VI. MOTIONS

VII. QUESTIONS ET DIVERS

M. CHRISTIN, ci-après « le Président », ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal, ainsi qu'à M. ROCH, Directeur de F.I. Fides Sàrl.

I. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

- 17 SEPTEMBRE 2025
- 13 OCTOBRE 2025

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu ces documents, et si ceux-ci amènent des commentaires, modifications ou remarques.

Les procès-verbaux des séances suivantes sont approuvés :

- Sans remarque, le procès-verbal du 17 septembre 2025 est approuvé par 10 voix pour, 0 contre, 2 abstentions (Mme OBERSON et M. NODA GONZALEZ, alors excusés).
 - Sans remarque le procès-verbal du 13 octobre 2025 est approuvé par 11 voix pour, 0 contre, 1 abstention (Mme MOULLET-BOUCHARDY, alors excusée).
-

II. RAPPORTS DE COMMISSION

Le Président demande s'il y a des rapports de commission.

Commission finances

M. NODA GONZALEZ annonce que la commission finances s'est réunie le 27 octobre 2025 à 20h00 et que les points suivants ont notamment été traités.

• **Fondation communale pour le chauffage / dotation**

Après un historique du dossier par le Président de la Fondation, les membres de la commission finances ont validé à l'unanimité (soit 5 voix pour, 0 contre, 0 abstention) la création d'une dotation de CHF 2 mios en faveur de la Fondation et invitent les membres du Conseil municipal à voter favorablement la délibération qui leur sera soumise.

• **Investissement – salle polyvalente – mobilier (tables et chaises)**

Les membres de la commission finances ont validé à l'unanimité (soit 5 voix pour, 0 contre, 0 abstention) l'acquisition du nouveau mobilier pour la salle polyvalente (tables et chaises), soit un investissement de CHF 115'000.00 et invitent les membres du Conseil municipal à voter favorablement la délibération qui leur sera soumise.

- **Budget 2026 – étude**

Les membres de la commission finances ont pris connaissance et ont validé à l'unanimité (soit 5 voix pour, 0 contre, 0 abstention) le projet de budget 2026, avec un résultat positif de CHF 766.50 (il s'agit d'une version différente de celle présentée le 17 septembre 2025).

Les membres de la commission finances invitent les membres du Conseil municipal à valider le budget 2026 lorsqu'il leur sera soumis.

Commission sociale et jeunesse

M. CHRISTIN informe que la commission sociale et jeunesse s'est réunie le 14 octobre 2025 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

- **Activités jeunesse champagne**

Présentation du BUPP, action de travail social hors-murs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) déployant ses activités sur le territoire de la Champagne par MM. Matthias MÄTZLER et Nihed TILOUCHE.

- **Budget 2026**

La présentation du budget 2026 par Mme RAMBACH a permis aux membres de faire le tour des thématiques conséquentes de cette commission, notamment : l'école, le parascolaire, le restaurant scolaire, la petite enfance, le social et l'aide humanitaire.

Locaux de l'école et du parascolaire

Il a été porté à la connaissance de la commission que suite à la suppression d'une classe et à la fin des travaux sur la toiture de la salle Duvillard, une réflexion sur la réattribution des locaux a été menée par le Conseil administratif. La salle des maîtres sera déplacée et le parascolaire pourra être logé au rez-de-chaussée de l'ancienne école plutôt que d'être au sous-sol. Cette nouvelle attribution a été validée par le corps enseignant et le responsable de secteur du GIAP. Les réaménagements seront faits courant 2026.

Budget de la crèche

Des échanges et explications se sont tenus autour de l'augmentation de 4% du budget de la crèche (validé par le Conseil de Fondation de la petite enfance). Les charges liées au personnel – qui représentent 85% du budget – augmentent chaque année, conformément à la CCT en vigueur.

Partenaires sociaux

Mme RAMBACH a rappelé la bonne collaboration entre la Commune d'Aire-la-Ville et les partenaires sociaux suivants :

- CapEmploi, prestation offerte par IPT dès 2026, aide pour le développement et la réinsertion professionnelle pour les jeunes jusqu'à 25 ans
- Pro Senectute, permanence sociale pour les seniors
- Participation à l'IMAD
- Engagement d'une assistante sociale de l'Hospice Général par Bernex et les Communes de la Champagne, conformément à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025, de la nouvelle loi LALSP
- Permanence de désendettement
- Permanence pour les impôts à Bernex
- Subventions pour des œuvres sociales à Genève

Aide au développement à l'étranger

La Commune soutient trois associations depuis de nombreuses années :

- L'association Kombit-Haïti gérée par Mme Zaug
- L'association Burkina Faso des communes de la Champagne
- L'association Assamba, fondée par la famille Sigam pour un hôpital au Cameroun

Depuis l'année dernière, la Commune soutient également l'Association « Yupi Verde » au Pérou par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération.

Aire d'urgence au développement à l'étranger

Cette année, CHF 1'000.00 ont déjà été attribués en soutien à la commune de Blatten. Les membres de la commission ont validé l'attribution des CHF 4'000.00 restants pour l'aide humanitaire à Gaza.

Les membres de la commission ont validé à l'unanimité le budget 2026 de la commission pour un montant de CHF 540'011.00

- **Divers**

Air'dolescence

Mme PECK a annoncé la création d'une nouvelle association par et pour les jeunes entre 12 et 16 ans : Air'dolescence.

Le Président remercie pour les rapports.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Président prend la parole.

Association des communes genevoises (ACG)

S'agissant du droit d'opposition des conseillers municipaux, **le Président** informe que les membres du Conseil municipal ont pu prendre connaissance des décisions de l'Assemblée générale de l'ACG du 26 juin 2025.

Le Président passe ensuite la parole à **Mme RAMBACH**, Maire.

Manifestations

- Les habitants ont reçu via un tout-ménage une invitation au repas de soutien de l'association Burkina Faso des communes de la Champagne prévu le 15 novembre 2025.
- Un concert Big Bands Jazz aura lieu le 22 novembre 2025 à Avusy. Cet événement est soutenu par toutes les Communes de la Champagne.
- Le NAP JAZZ TRIO aura lieu le 29 novembre 2025 à Aire-la-Ville (l'entrée est libre). Un communier fait partie du trio.
- Les fenêtres de l'Avent, organisées par l'association Envie d'Aire, prendront place en décembre. La Commune organisera une Fenêtre de l'Avent le 2 décembre 2026. Du vin chaud et du jus de pomme chaud seront servis.

- En partenariat avec la paroisse, un concert du Chœur d'homme de Cartigny aura lieu le 7 décembre 2025 à l'église (deux communiers en font partie).
- La Fête de l'Escalade prendra place le 12 décembre 2025, sur le thème : « *Vingt mille lieues sous les mers ; Quand les plongeurs et les sous-marins rencontrent les dieux de la mer et le monde des sirènes* ».

Le Président passe la parole à **M. APOTHELOZ**, Conseiller administratif, qui n'a aucune communication.

Le Président passe la parole à **M. NOVELLE**, Conseiller administratif.

Épicerie / Pergola

Les travaux de l'épicerie ont débuté jeudi dernier et se termineront cette semaine. La pergola devrait être posée ce jeudi (il s'agira d'un modèle similaire à celui se trouvant à la buvette).

Apéritif communal

L'apéritif aura lieu le 26 janvier 2026 à 19h00 à la salle polyvalente.

Fondation d'intérêt public communale pour des logements « Les Chouettes »

M. Antonio GARZON, nouveau président de la Fondation communale, a été atteint dans sa santé. M. NOVELLE lui a souhaité un bon rétablissement au nom de la Commune.

Photovoltaïque – production d'électricité / toiture de la salle Duvillard-ancienne école

Suite à la question d'un commissaire en commission bâtiments concernant la rentabilité des panneaux solaires installés par la Commune, **M. NOVELLE** informe que la production sera de 65 kWh. Elle permettra à la Commune d'économiser environ CHF 18'000.00/an. De plus, la Commune pourra revendre aux SIG le courant produit non consommé (durant l'été principalement) à hauteur d'environ CHF 4'000.00 la première année.

Ce montant diminuera toutefois chaque année, la production étant en expansion partout sur le canton. Actuellement, les SIG rachètent le kWh à 15 centimes. Ce montant n'a pas été intégré dans le budget 2026 et sera pris en compte pour le budget 2027 avec une moins-value dans les postes liés à l'énergie.

IV. BUDGET 2026

– **ETUDE**

Le Président passe la parole à M. NOVELLE.

M. NOVELLE rappelle que le Conseil administratif a souhaité changer la formule pour le budget 2026. Le Conseil municipal a déjà pu prendre connaissance d'une première version du projet de budget avant la consultation en commission. Cette pratique semble avoir répondu à une attente des membres du Conseil municipal et a permis un travail plus serein en commission.

La version du projet de budget 2026 présentée ce soir comprend notamment les différentes modifications qui ont été validées dans les diverses commissions.

M. NOVELLE s'attardera sur des points particuliers entre le projet présenté en séance plénière le 17 septembre dernier et le projet de budget qui est présenté ce soir.

1. Patinoire / gradins

Comme évoqué, les gradins ont été supprimés ce début d'automne.

Une somme de CHF 50'000.00 avait été prévue au budget pour les remplacer. Cependant, les membres de la commission sports, sécurité, sur proposition du Conseil administratif, ont estimé que cette acquisition pouvait être reportée à l'année prochaine.

2. Parcs publics

Suite à la demande d'un membre du Conseil municipal, il a été inscrit au budget un montant pour réparer et nettoyer les sols des jeux de la zone sportive, à hauteur de CHF 15'000.00.

À la demande d'un membre de la commission routes, déchets, espace verts, une somme a été ajoutée pour prévoir, dès 2027, un sapin à la Colline aux Oiseaux (socle et électricité) – soit CHF 8'000.00.

3. École – aménagement des locaux

Une modification est prévue dans l'attribution des locaux.

En effet, à moyen terme, le parascolaire va s'installer dans les locaux de l'ancienne école, la salle des maîtres sera déplacée et un lieu de stockage sera créé pour le matériel de l'équipe enseignante. Une somme de CHF 10'000.00 a été ajoutée.

4. Crèche

Courant août, le budget de fonctionnement a été revu à la hausse. Le budget de fonctionnement 2026 a été validé par le Conseil de Fondation.

Les membres de la commission sociale et jeunesse ont validé également le budget qui leur a été présenté.

5. Social

Une convention a été signée dernièrement entre l'Hospice général et les Communes de la Champagne. L'Hospice général assumera, via le CAS de Bernex, la gestion des demandes de la population.

Selon une répartition, la Commune d'Aire-la-Ville participe à hauteur de CHF 4'800.00/an. En contrepartie, la rubrique Allocations sociales a été diminuée, soit de CHF 2'500.00 à CHF 500.00.

6. Cimetière

Le service informatique de l'Association des communes genevoises propose une application qui gère les emplacements du cimetière. Afin d'optimiser ce logiciel, il est utile de créer un relevé des tombes. Une somme de CHF 5'500.00 a été inscrite au budget.

7. Déchetterie

L'entreprise Serbeco a interpellé la Commune concernant certains containers qui commencent à montrer des faiblesses au moment de la levée des déchets. La rubrique 7300.00.31090.00 (matériel pour les espaces de récupération) est passée de CHF 2'000.00 à 5'000.00.

8. Sapeurs-pompiers

Le capitaine des sapeurs-pompiers de la compagnie 202 a informé que les sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville fêteront leur 200^{ème} anniversaire en 2026. À l'occasion d'un exercice un peu particulier et ouvert à la population, la Commune d'Aire-la-Ville offrira un apéritif. Une somme de CHF 5'000.00 a été inscrite au budget, validée par les membres de la commission sports, sécurité.

9. Conclusion

La version du budget 2026 présente un résultat positif de CHF 766.50.

Le Conseil administratif rappelle que ce budget intègre l'ensemble des besoins de l'administration communale tant concernant le personnel que l'entretien des espaces et bâtiments tout en maintenant l'ensemble des prestations à la population et soutiens habituels, même en augmentant certains et qu'il a pu intégrer les décisions des différentes commissions.

Le Conseil administratif remercie Mme SNEIDERS, secrétaire générale ainsi que M. ROCH, Directeur de F.I. Fides Immo Sàrl pour les avoir aidés dans l'établissement de ce projet de budget et espère que le Conseil municipal accordera un bon accueil à ce projet de budget.

M. NOVELLE se tient au surplus à disposition et ouvre la discussion.

Le Président note que la présentation n'appelle pas de commentaire. Pour rappel, le budget sera voté lors de la séance du 8 décembre 2025.

V. CONSEIL MUNICIPAL – DATES DES SÉANCES DE JANVIER À JUIN 2026

Le Président précise que les dates seront mises sur CMNet.

28.01.2026 / 20h00	Séance ordinaire
03.03.2026 / 20h00	Séance ordinaire
31.03.2026 / 20h00	Séance ordinaire
12.05.2026 / 20h00	Séance ordinaire – présentation des comptes 2025
28.05.2026 / 20h00	Séance ordinaire – validation des comptes 2025
18.06.2026 / 19h00	Séance ordinaire

VI. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

VII. QUESTIONS ET DIVERS

Le Président demande s'il y a des questions et divers.

Mme OBERSON

- Boite à idées : suggère de mettre dans le journal d'Aire-la-Ville un QR Code permettant d'accéder à une boîte à idées afin que les communiers puissent partager des idées.

Mme RAMBACH salue cette suggestion tout en soulignant qu'elle ne pourra pas être mise en œuvre pour la prochaine édition du mois de décembre. Elle invite sa préopinante à préciser son idée car elle nourrit la crainte que cela ne se transforme en « bureau des plaintes », sachant que des demandes remontent dans tous les cas au Conseil municipal, au Conseil administratif et au secrétariat.

Mme OBERSON soulève la possibilité que des communiers n'aient pas de contact avec un élu ou un membre de l'administration communale et qui pourraient ainsi tout de même soumettre des idées.

Mme HENRIOD

- Épicerie : a constaté que l'offre est plus fournie qu'au préalable (bien qu'elle souligne parfois l'absence de pain, tout en ayant conscience que le stock est très difficile à gérer). La gestion des stocks a été reprise par le plus jeune des gérants, qui a reconnu qu'il y avait eu un laisser-aller.

Mme HENRIOD a pu lui faire part du mécontentement de plusieurs habitants vis-à-vis de la gestion de l'épicerie. Ce point est à suivre.

Mme MOULLET-BOUCHARDY

- Conseil municipal – horaires des séances : propose de modifier l'horaire des séances du Conseil municipal, de débuter à 19h30 au lieu de 20h00.

La discussion s'engage autour de l'horaire, un jour fixe dans la semaine pour les séances du Conseil municipal, l'agape de fin de séance ainsi que le planning des dates à remettre plus tôt dans l'année.

Plusieurs arguments sont mis en avant, notamment pour certains l'activité professionnelle qui rend difficile de s'engager à avancer le début de la séance, pour d'autre le besoin de planifier/coordonner les agendas professionnels et politiques d'où l'importance de recevoir le planning des séances en avance.

Le Conseil administratif prend note de ces remarques, et s'engage déjà à remettre plus tôt les dates de séances.

Quant au **Président**, il propose de reprendre la réflexion dans le courant de l'année 2026.

Sans autre commentaire, **le Président** clôture la séance 20h45.